

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du JEUDI 3 JUIN 2021**

**Présents :**

Excusée : Mme Josserand - Inspectrice de l'Education nationale

Parents délégués :

PEEP : Mesdames Chabbar, Abi Jaoudé-Malherbe, Suzzi Valli

UNAAPE : Monsieur Travers.

Mairie : Madame Siadous, Adjointe au Maire, déléguée aux affaires scolaires, Madame Ballier, conseillère municipale.

Enseignants : Mesdames Buisson, Meunier, Guerreiro, Holley, Lasserre et Lecouteux.

Enseignante excusée : Mesdames Camara.

Directeur : Monsieur Micic

**1. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du mardi 2 mars 2021**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2. La vie scolaire, périscolaire et rappel du protocole sanitaire**

**a. La vie scolaire**

Le RASED est composé de 3 personnes : Mme Menneboo (maître E, aide pédagogique), Mme Gardies (psychologue scolaire) et Mme Zeiter, maître G (aide à dominante relationnelle) qui a été nommée cette année sur les 2 circonscriptions (Le Chesnay/Rocquencourt ; La Celle Saint-Cloud/Louveciennes). Elle n'est pas intervenue sur l'école.

L'action du RASED pour l'année 2020-2021 est à dominante préventive. Les dispositifs mis en place sont les suivants :

- Un dispositif de soutien a été mis en place pour les élèves de CP, en production d'écrit, (de septembre à décembre 2020) avec une aide en classe. S'en est suivie une aide en petit groupe à l'extérieur de la classe pour 3 élèves de CP en lecture/écriture aux mois d'avril et mai.
- en mars et avril, intervention en petit groupe auprès de 4 élèves de CE1 en mathématiques (résolution de problèmes) en favorisant les manipulations.

Mme Gardies (psychologue scolaire) est intervenue, cette année, auprès de plusieurs élèves dans le cadre d'observations en classe, entretien avec les élèves et parents et participation aux équipes éducatives.

**b. Le périscolaire**

Une garderie du matin est organisée de 7 h 30 à 8 h 20. Environ 15 élèves y sont présents chaque matin.

90 % des élèves mangent à la cantine chaque jour, soit environ 150 élèves.

La garderie du soir accueille environ 45 élèves.

**c. Fermeture de classe**

Plusieurs élèves de l'école ont été testés positifs à la Covid-19, fin mai 2021, entraînant la fermeture de 2 classes pour une durée de 7 jours et 1 classe pour une durée de 2 jours. Les parents des classes concernées ont été immédiatement informés afin de prendre les mesures appropriées. Directeur les remercie pour leur implication et leur sérieux dans la gestion de la crise sanitaire.

Les parents d'élèves élus ont été informés de la situation, après que toutes les démarches aient été effectuées, soit le lendemain de la fermeture de classe. Dorénavant, les parents d'élèves élus seront systématiquement mis en copie, lorsqu'une communication est engagée avec une classe de l'école.

#### **d. Rappel du protocole sanitaire**

Depuis la rentrée de septembre 2020, le protocole sanitaire suivant est appliqué à l'école :

- **Le lavage des mains** est réalisé à minima : à l'arrivée dans l'école, avant et après chaque repas, avant et après la récréation, après être allé aux toilettes, le soir en rentrant chez soi.
- **La limitation du brassage des élèves** : la circulation des élèves dans l'école est organisée par groupes d'élèves appartenant à la même classe. Mise en place **de récréations en décalées** pour limiter le brassage. Pendant la restauration scolaire, une distance d'au moins un mètre est respectée entre les élèves d'un même groupe et une distance d'au moins deux mètres entre les élèves de groupes différents. Les tables et sièges sont désinfectés après chaque service de cantine.
- **La désinfection des locaux** : depuis plusieurs mois, passage après le déjeuner, d'un agent de ménage qui nettoie les sanitaires des filles et des garçons. **Les toilettes sont ainsi nettoyées deux fois par jour.**
- **La ventilation fréquente des classes et des couloirs de l'école.**
- **Les affaires de classe sont strictement individuelles.** Les élèves ne doivent, à aucun moment, prêter les affaires entre eux.
- **La formation et la communication** : les parents sont clairement informés des conditions de fonctionnement de l'école, de leur rôle dans le respect des gestes barrières, de la surveillance de symptômes chez leur enfant (la température doit être inférieure à 38 degrés), de **la nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer.**
- **Port du masque obligatoire** par tous les adultes de l'école, dans les espaces clos et les espaces extérieurs, sur les temps scolaires et périscolaires.

De plus, depuis la rentrée scolaire du 2 novembre 2020, **le port du masque est rendu obligatoire pour tous les élèves de l'école du CP au CM2**, dans les espaces clos et les espaces extérieurs, sur les temps scolaires et périscolaires. L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour leur investissement en mettant à disposition de leur enfant, 2 masques par jour et félicite les élèves pour le sérieux du port du masque à l'école.

Le nouveau protocole sanitaire de mars 2021 a permis la reprise des séances de piscine. Les élèves ont continué à bénéficier, une fois par semaine, de séances de sport en extérieur, dans la cour de récréation ou sur des stades, lorsque le temps le permet.

#### **Les entrées et sorties de l'école**

L'arrivée des élèves à l'école, le matin, se fait de façon fluide de 8h20 à 8h30. Elle ne génère aucun attroupement et les règles de distanciation sont bien respectées, avec le port du masque par tous et en toutes circonstances.

La grande majorité des élèves, soit près de 90 % des élèves mangent à la cantine, aussi la sortie des élèves à 11h30 se fait sans aucune file d'attente.

Cependant, au moment de la sortie des classes à 16h30, les parents d'élèves doivent attendre, dans une file d'attente spécialement aménagée, en respectant la distanciation, pour récupérer leur enfant. Les élèves sont récupérés dans un délai inférieur à 10 minutes, tout en respectant au maximum les règles de distanciation.

Afin de réduire l'affluence des parents, depuis le 8 mars dernier, la classe de CP de Mme Camara emprunte la sortie par la grande porte en verre donnant directement accès au parvis de l'entrée principale.

**Le Directeur et l'équipe enseignante tiennent à remercier les parents d'élèves** pour leur vigilance quant aux symptômes du Covid-19 dans leur foyer et leur communication permanente avec le Directeur et les enseignants de la classe concernée.



### **3. Structure prévisionnelle pour la rentrée 2021 et évolution de l'équipe enseignante :**

L'école élémentaire Le Nôtre comptera 6 classes à la rentrée scolaire de septembre 2021 avec une fermeture de classe. 46 élèves de CM2 de l'école élémentaire Le Nôtre quittent l'école pour entrer au collège et seulement 24 élèves de Grande section de maternelle de l'école maternelle Jean Louis Forain arrivent en CP. Ainsi l'effectif prévisionnel, en tenant compte des nouveaux inscrits, pour la rentrée de septembre 2021 est de **149** élèves.

**A ce jour la prévision par niveau est la suivante : 24 CP ; 38 CE1 ; 31 CE2 ; 30 CM1 ; 26 CM2.**

La structure de l'école et la répartition des élèves par classe seront communiquées prochainement.

Les résultats au mouvement seront connus dans les prochains jours, aussi l'évolution de l'équipe enseignante ne peut être estimée.

### **4. Travaux – ménage – entretien des locaux – investissements**

#### **a. Bilan du début d'année 2021**

- Remplacement du vidéoprojecteur des TNI,

#### **b. Projets**

- Marquage au sol : demande de rafraîchissement du marquage existant,
- Pose de film occultant, avec effet miroir de l'extérieur et visibilité de l'intérieur, dans la salle polyvalente et la classe n°3 au rez-de-chaussée

#### **c. Parking de l'école**

Les parents d'élèves se garent en marche avant sur les emplacements du parking de l'école. Au moment du départ, les parents sont amenés à effectuer une marche arrière, avec très peu de visibilité, notamment pour voir les enfants. Les parents d'élèves considèrent que le parking présente un réel danger au moment du départ en marche arrière, car ne peuvent pas voir les enfants.

Le réaménagement du parking de l'école de musique et de l'école est toujours à l'étude.

#### **d. Déplacement des classes aux abords de l'école**

Le passage piéton, avenue Charles de Gaulle, est accompagné par un seul feu tricolore, sur le côté droit de la chaussée. Or, les véhicules arrivant de la Place du 18 juin et empruntant l'avenue Charles de Gaulle ne voient ce feu tricolore qu'au dernier moment. Le conseil demande l'installation, dans la mesure du possible, d'un second feu tricolore, sur le côté gauche de la chaussée.

Le problème de temporalité du feu tricolore, au niveau du gymnase Jean-Louis Forain a été relevé. La durée du feu, lorsqu'il est au rouge, ne permet pas à une classe de traverser la chaussée de façon sécurisée. Pour la sécurité des élèves, il est demandé que la temporalité de ce feu tricolore soit augmentée.

### **5. Projet d'école : bilan de la 5<sup>ème</sup> année du projet d'école 2015 – 2021.**

Les trois axes sont :

- Réactualisation, par les élèves, des règles de vie communes établies l'année scolaire précédente. Ces règles de vie seront utilisées par tous les élèves, dans toutes les classes. Elles contribueront à aider les élèves à devenir un citoyen responsable.
- Rédiger un journal de classe, écrire pour stabiliser les acquis orthographiques. Mobiliser l'orthographe et apprendre à rédiger les différents types de textes. Chaque classe mènera des projets spécifiques en rapport avec les médias, le journal et l'information.
- Utiliser des solides dans les productions en arts visuels. Étudier des œuvres utilisant ces propriétés géométriques.

Le projet d'école 2015-2021 arrive à son terme, l'équipe enseignante mène une réflexion pour élaborer 3 nouveaux axes pour le prochain Projet d'école.

Les 3 axes qui devraient être abordés sont :

- **Axe 1 : Devenir citoyen : écologie, entraide, le respect...** y compris respect de ses affaires, des locaux de l'école (la cour, le préau)
- **Axe 2 : Défi math,**  
Objectif 5 : « Stimuler l'intelligence collective, accroître et valoriser les compétences »  
Acheter les nouveaux défis maths, par niveau de classe, avec la coopérative d'école.
- **Axe 3 : Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation**  
Réaliser des œuvres d'art collectives et mettre en place des plantations, pour décorer l'école.

## **6. Organisation des entrées et sorties à l'école**

Suite à l'intrusion dans l'établissement scolaire en mars dernier, d'un individu, qui est entré, en même temps que les animateurs et surveillants de cantine de la Mairie, les mesures suivantes ont immédiatement été prises par le service scolaire de la Mairie.

- Les animateurs devront s'assurer de la bonne fermeture des portes après passage de chaque parent,
- Chaque adulte entrant dans l'école doit impérativement s'assurer de la bonne fermeture des portes d'entrée et ainsi veiller à ce qu'aucune personne extérieure à l'école ne puisse entrer.
- Les animateurs et intervenants de la Mairie devront être clairement identifiables par un badge ou/et gilet.
- Le mécanisme de fermeture des portes sera régulièrement vérifié.
- Le code de la porte d'entrée du périscolaire sera changé au retour de chaque vacances.

Les parents d'élèves élus ont été informés de la situation, après que toutes les démarches aient été effectuées. Dorénavant, les parents d'élèves élus seront systématiquement mis en copie, lorsqu'une communication est engagée avec une classe de l'école.

## **7. Sorties et activités scolaires :**

*En raison de la pandémie de la Covid-19, les sorties pédagogiques habituellement organisées ont été reportées, voire supprimées.*

### Bilan :

- Sortie pédagogique à « La ferme de Gally » des classes de CP/CE1 de Mme Meunier et CE1 de Mme Lasserre.
- Musée Lambinet est venu à l'école dans la classe de CM2 de Mme Holley.
- Organisation du Carnaval de Printemps le mardi 11 mai.

### Projets :

- Sortie pédagogique au cinéma de Parly 2, avec une aide financière de la Mairie du Chesnay.

La séance est levée à 21h15.

Secrétaire

Mme Chabbar

Procès-verbal rédigé par M. Micic.

